



CHAIRE EN DROIT DES AFFAIRES
ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Université 
de Montréal

FACULTÉ DE DROIT

Chaire en droit des affaires et du commerce international
www.droitdesaffaires.ca

Téléphone : (514) 343-7627 / Télécopieur : (514) 343-2199
Faculté de droit, Université de Montréal, C.P. 6128 Succ. Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3J7
Adresse civique : 3101 Chemin de la Tour, Montréal (Québec) H3C 3J7

**CHAIRE EN DROIT DES AFFAIRES
ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

RAPPORT ANNUEL 2006-2007
(1^{ER} JUIN 2006 AU 31 MAI 2007)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
MISSION	2
ORGANISATION	3
AXES DE RECHERCHE	5
PROJETS DE RECHERCHE	7
PUBLICATIONS	8
CONFÉRENCES	9
ENCADREMENT D'ÉTUDIANTS AUX CYCLES SUPÉRIEURS : DOCTORATS ET MAÎTRISES	10
ÉVÈNEMENTS SCIENTIFIQUES	12
FORMATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES	13
LA CHAIRE DANS LES MÉDIAS	14

PRÉSENTATION

La Chaire en droit des affaires et du commerce international a été inaugurée le 14 septembre 2005. La mission principale de la Chaire est de développer les capacités de recherche et de formation de la Faculté dans le champ du droit des affaires. Ce second rapport annuel rend compte des activités et des réalisations de la Chaire dans la poursuite de sa mission.

Après deux années d'existence, la Chaire a acquis une reconnaissance certaine en matière de recherche, de formation d'étudiants, de rayonnement et de diffusion des connaissances. Sur le plan de la recherche, la Chaire rend possible la réalisation de travaux de pointes qui se sont traduits par de nombreuses publications et communications enrichissant les connaissances. À cet égard, les travaux de la Chaire se démarque par leur nature interdisciplinaire mettant en lien des chercheurs alliant les approches théoriques et empiriques.

Grâce aux ressources qu'elle offre, la Chaire appuie la formation des étudiants à tous les cycles d'études. En 2006-2007, plus d'une vingtaine d'étudiants inscrits au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat étaient encadrés dans leurs travaux, mémoires et thèses par le titulaire de la Chaire. Près du tiers de ces étudiants étaient en outre impliqués dans les activités scientifiques de la Chaire à titre d'agents ou d'auxiliaires de recherche, ce qui leur a permis de développer leurs aptitudes de chercheurs.

Progressivement, la Chaire établit sa notoriété par diverses activités de rayonnement et de diffusion. Son cycle d'ateliers a permis la venue à la Faculté d'universitaires réputés et d'horizons variés, en provenance du Canada anglais et d'Europe. L'organisation d'un colloque sur le thème de la Gouvernance et des parties prenantes a réuni des universitaires canadiens et européens provenant du droit, de l'éthique et de la gestion. Finalement, la Chaire a été impliquée dans différentes activités de transfert de connaissances qui contribuent à sa réputation comme centre d'expertise.

De nombreux défis attendent la Chaire au cours de la prochaine année. Nous chercherons à assurer la pertinence de ses travaux de recherche, à continuer d'accroître sa notoriété dans les milieux universitaires et professionnels et à améliorer le soutien à la formation des étudiants.

Pour suivre les activités de la Chaire, ainsi que pour avoir une vue complète de ses réalisations, nous vous invitons à visiter son site à www.droitdesaffaires.org.

Stéphane Rousseau

Titulaire de la Chaire en droit des affaires et du commerce international

MISSION

La Chaire a été créée en 2005 avec la mission de développer les capacités de recherche et de formation de la Faculté dans le champ du droit des affaires. Plus particulièrement, la Chaire a pour objectifs de :

Étudier comment le droit s'adapte pour encadrer les activités commerciales;

Se vouer à l'étude des problématiques reliées au droit des affaires et du commerce international et proposer des solutions qui peuvent y répondre de façon efficace;

Assurer la formation de juristes et de chercheurs de première qualité qui sont capables d'affronter la concurrence et aspireront à devenir des chefs de file;

Transmettre des connaissances et favoriser la coopération avec les milieux concernés par le droit des affaires et du commerce international.

La Chaire est animée par les valeurs suivantes dans la poursuite de ces objectifs:

Rigueur scientifique : maintenir des hauts standards de rigueur propres à la recherche universitaire, notamment par des débats, des échanges et des tests d'hypothèses abordés avec des méthodes scientifiques, quantitatives et qualitatives;

Pertinence : réaliser des travaux et mener des activités sur des sujets d'intérêts pour les communautés universitaires et professionnelles de manière à contribuer à la réflexion et aux débats;

Indépendance : mener des travaux de recherche et des activités sans parti pris, avec intégrité et honnêteté intellectuelle;

Pragmatisme : fournir des solutions aux défis auxquels font face les professionnels et les gens d'affaires par les activités de recherche et de formation.

ORGANISATION

Le comité de gestion

La Chaire est administrée par un comité de gestion. Ce comité a pour rôle, entre autre, d'approuver le programme scientifique de la Chaire et le budget. Il évalue les activités de la Chaire en fonction des objectifs fixés. Le comité de gestion est composé des membres suivants:

Madame Anne-Marie Boisvert, doyenne de la Faculté de droit;

Me Nicholas Cerminaro, avocat, Ogilvy Renault ;

Me Julie-Martine Loranger, avocate, Gowling Lafleur Henderson;

Monsieur Ejan Mackaay, directeur du Centre de droit des affaires et du commerce international;

Monsieur Michel Morin, vice-doyen aux études supérieures et à la recherche de la Faculté de droit;

Monsieur Stéphane Rousseau, titulaire de la Chaire;

Le comité scientifique

Le comité scientifique agit à titre de comité consultatif, auprès du titulaire pour le développement scientifique et, auprès du comité de gestion, pour l'évaluation de la valeur scientifique des projets de la Chaire. Le comité scientifique est formé des membres suivants :

Monsieur Stéphane Rousseau, titulaire de la Chaire ;

Madame Diane Bruneau, professeure, Faculté de droit ;

Madame Cally Jordan, professeure, Lewin College of Law, University of Florida ;

Monsieur Hubert Lacroix, conseiller spécial, Stikeman Elliott ;

Monsieur Jean Martel, avocat, Lavery de Billy ;

Personnel scientifique

Le personnel scientifique de la Chaire est composé de chercheurs associés, de chercheurs invités, d'agents et d'auxiliaires de recherche. Les chercheurs associés participent à des projets de recherche spécifiques de la Chaire. Les chercheurs invités sont des universitaires qui séjournent à la Chaire pour une durée d'un à plusieurs mois pour travailler à l'un de ses projets de recherche. Il peut s'agir de professeurs dans des universités homologues ou de stagiaires post-doctoraux. Enfin les agents et les auxiliaires de recherche sont des étudiants associés aux projets de la Chaire qui travaillent sous la direction du titulaire de la Chaire ou des chercheurs.

Chercheurs associés

Nabil Antaki
Droit, Université de Montréal
Diane Bruneau
Droit, Université de Montréal
Guy Lefebvre
Droit, Université de Montréal
Ejan Mackaay
Droit, Université de Montréal

Chercheur invité

Ivan Tchotourian, DESS, DEA
Université Nancy – 2

Agents et auxiliaires de recherche

Julie Biron, LL.M. (Montréal)
Philippe Beaudry-Charest, LL.B. (Laval)
Pascale Blais-Giroux, LL.B. (Laval)
Bastien Gauthier, LL.M. (Montréal)
Anik Gendron, B.Sc. (Montréal)
Alexandre Germain, LL.B. (Montréal)
Somaly Hay, LL.B. (Montréal)
Charlotte Larose, LL.B. (Montréal)
Geneviève Lefort, LL.B. (Montréal)
Anne Talbot, LL.M. (Montréal), LL.M. (Toronto)

Partenaires et collaborateurs

Les partenaires et les collaborateurs sont des organisations qui contribuent aux activités ou aux projets de la Chaire.



**CHAIRE DE GOUVERNANCE
ET JURICOMPTABILITÉ**



AXES DE RECHERCHE

Le programme de recherche de la Chaire s'articule autour de deux axes principaux :

L'entreprise : structure juridique et gouvernance

Les règles encadrant l'organisation interne des entreprises devraient promouvoir la maximisation de la valeur dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. L'atteinte de cet objectif passe par la mise en place d'un cadre juridique qui facilite les négociations entre les parties formant l'entreprise et la conclusion d'ententes générant des gains mutuels pour ces parties. Elle exige également que le droit fournisse des solutions aux conflits qui surviennent entre les parties à ces ententes qui constituent les entreprises.

L'expérience démontre qu'une vigilance constante est nécessaire pour s'assurer que l'encadrement juridique dispose des attributs favorisant l'atteinte de cet objectif. La récente vague de scandales financiers a mis en exergue les conséquences des lacunes des mécanismes de contrôle des conflits survenant au sein des sociétés ouvertes entre les dirigeants et les actionnaires, de même qu'entre les actionnaires. La Chaire examinera de manière critique les mécanismes juridiques et périjuridiques qui encadrent la prise de décision dans les sociétés ouvertes, en accordant une attention particulière aux récentes réformes découlant des scandales financiers.

Du côté des sociétés fermées, la Chaire s'intéressera plus spécifiquement aux entreprises familiales dont les caractéristiques organisationnelles distinctes nécessitent des solutions juridiques qui leur sont adaptées. À cet égard, nos travaux porteront sur le rôle des conventions entre actionnaires, de même que sur la résolution des conflits dans ce type d'entreprises. Nous nous intéresserons aussi au problème criant de relève dans les entreprises familiales qui s'annonce pour les prochaines années. Ainsi, nous effectuerons des recherches destinées à mieux comprendre comment le droit peut favoriser la pérennisation des entreprises familiales.

Plus généralement, les vives critiques de la société par actions canalisées par le film *The Corporation* contribuent à remettre en cause le modèle de gouvernance retenu par la législation canadienne et québécoise. La Chaire se penchera sur cette remise en cause qui est étayée par la reconnaissance de la théorie des parties prenantes par la Cour suprême dans l'arrêt *Peoples*. Nous réviserons donc la signification du concept de maximisation de la valeur et examinerons de manière critique les conséquences pour le modèle classique de gouvernance qu'entraînera la théorie des parties prenantes.

Marchés financiers

La réglementation des marchés financiers est en mutation. Au Canada, nous assistons à un processus d'harmonisation - voire d'uniformisation - de la réglementation des valeurs mobilières qui pourrait se solder par la mise en place d'un régulateur national. Ce processus s'accompagne d'une refonte des règles qui fournit l'occasion aux régulateurs d'adopter des réformes des régimes en

place. La réglementation des placements privés étant un exemple récent éloquent. La Chaire s'intéressera à ce processus d'harmonisation et d'uniformisation en mettant en place une vigie des réformes en cours, qui visera à mieux comprendre leur nature et leur portée au regard des particularités des marchés financiers et du droit québécois.

La mutation se manifeste également par un accroissement de la porosité entre le droit des sociétés et le droit des valeurs mobilières. Cette porosité soulève des questions liées à la cohérence et à la coordination des approches réglementaires mises de l'avant par chacun de ces domaines du droit pour encadrer les mêmes opérations. Poussée à l'extrême, l'incohérence des solutions réglementaires risque de mener à des coûts de transaction inutiles. L'absence de coordination pour sa part peut laisser place à des lacunes menant à des abus. Dans cette perspective, la Chaire étudiera les points de jonction et de disjonction entre le droit des sociétés et le droit des valeurs mobilières dans l'encadrement d'opérations qui intéressent les marchés financiers.

Finalement, la mutation résulte des nouvelles connaissances qui se développent en économie financière et en finance comportementale, de même que des innovations dans les pratiques juridiques. La réglementation des valeurs mobilières s'est élaborée à partir d'un paradigme qui était, en totalité ou en partie, le produit des connaissances en finances émergeant des travaux classiques sur l'efficacité des marchés. De plus, elle s'est construite dans la perspective des sociétés par actions ouvertes. Depuis cette époque, les avancées ont été spectaculaires tant dans au point de vue de la théorie financière que de la pratique. Nous avons également vu apparaître la fiducie de revenu comme nouveau véhicule juridique employé pour exploiter des entreprises ayant fait appel public à l'épargne. Il paraît opportun d'examiner si le droit des valeurs mobilières édicte toujours des règles pertinentes au regard de ces nouvelles connaissances. De même, il faut s'interroger sur l'adéquation de la réglementation face aux nouveaux instruments financiers et juridiques.

Dans le cadre de ses travaux, la Chaire adoptera la méthode de l'analyse juridique classique en y intégrant des éléments de droit comparé. L'analyse juridique classique sera employée en ayant à l'esprit le caractère bijuridique du droit des affaires canadien. L'analyse juridique classique sera complétée par l'analyse économique. Sous l'angle d'une approche prédictive, les travaux de la Chaire tenteront d'identifier les facteurs susceptibles d'influencer le comportement des acteurs qui recherchent l'option la plus avantageuse pour satisfaire leurs intérêts personnels. Selon une approche normative, les recherches auront également pour but de déterminer comment l'environnement juridique et institutionnel peut motiver les acteurs intéressés à agir de manière à promouvoir des gains mutuels pour chacun d'entre eux. La méthode de l'analyse économique du droit sera enrichie des travaux issus de la psychologie comportementale et de la théorie sur les normes sociales qui proposent des raffinements du modèle du choix rationnel qui est à la base de l'analyse économique du droit.

PROJETS DE RECHERCHE

Les devoirs des administrateurs lors de prises de contrôle : Du droit du Delaware au droit canadien

2005-2007

Chaire en droit des affaires et du commerce international

Chercheurs : Patrick Desalliers et Stéphane ROUSSEAU

L'objectif de cette étude est de fournir, pour la première fois au Canada et au Québec, une présentation de l'influence du droit des sociétés du Delaware en matière de prise de contrôle sur le droit canadien. L'étude fournit une vue d'ensemble du régime des prises de contrôle, puis s'intéresse plus spécifiquement aux devoirs des administrateurs, en comparant les approches du Delaware et du Canada. En mettant en opposition le modèle de la primauté des actionnaires et le modèle de l'appréciation des administrateurs, l'ouvrage permet de mieux comprendre les lignes de force de la jurisprudence du Delaware et du Canada.

Observatoire du droit québécois des valeurs mobilières

2006-2009

Fonds réservé à l'éducation des investisseurs et à la promotion de la gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

Chercheur principal : Stéphane ROUSSEAU

L'objectif général du projet est de combler les lacunes en matière de recherche, d'enseignement et de formation en droit des valeurs mobilières, en contribuant au développement d'un centre d'excellence sous la forme d'un Observatoire du droit québécois des valeurs mobilières. Les activités de l'Observatoire visent à préserver les particularités du cadre juridique québécois dans le cadre du processus d'adoption d'une législation uniforme sur les valeurs mobilières au Canada. Nos recherches amélioreront nos connaissances de ces particularités de manière à fournir des outils pour apprécier l'impact du processus d'harmonisation et de réforme. Elles permettront de critiquer les réformes issues de ce processus et de formuler des recommandations destinées à favoriser leur intégration harmonieuse dans le cadre juridique québécois. En outre, les activités de l'Observatoire auront pour objectif d'accroître notre compréhension du rôle du droit civil en matière de protection des investisseurs.

The Competitiveness of Canadian Stock Exchanges: What Can We Learn from the Experience of the Alternative Investment Market?

2005-2006

Groupe de travail sur la modernisation de la réglementation sur les valeurs mobilières au Canada

Chercheur principal : Stéphane ROUSSEAU

Since the consolidation of Canadian stock exchanges in 1999, competition has increased as foreign stock exchanges increasingly seek to attract listing from Canadian firms. Canadian issuers' interest in listing on the Alternative Investment Market (AIM) of the London Stock Exchange is a testament of this growing competition. AIM was created in 1995 to allow companies to access public capital with a reduced regulatory burden in comparison to, for example, the LSE Main Market. It appears that AIM has been extremely successful in Canadian Canadian public companies. This study examines the extent to which AIM has been successful with Canadian issuers, and analyses the consequences of this success for the efficiency of Canadian capital markets.

L'impact de la théorie des parties prenantes sur la gouvernance des sociétés ouvertes

2006-2009

Conseil de recherche en sciences humaines du Canada

Chercheur principal : Stéphane ROUSSEAU

La gouvernance réfère à l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui gouvernent leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire. Elle s'intéresse aux mécanismes de fonctionnement, de contrôle et d'imputabilité qui régissent la prise de décisions dans les sociétés. L'objectif de la gouvernance d'entreprise devrait être de favoriser la maximisation de la valeur des sociétés dans l'intérêt de toutes les parties prenantes (stakeholders). Notre projet poursuit les objectifs suivants : 1. Comprendre l'impact de la théorie des parties prenantes (stakeholder theory) pour la gouvernance des sociétés ouvertes canadiennes. 2. Comprendre l'interaction des mécanismes de gouvernance fondés sur le modèle de l'autorité et de la responsabilisation. 3. Améliorer nos connaissances du rôle des producteurs de normes de gouvernance. 4. Dégager les principes directeurs qui devraient guider l'action gouvernementale dans l'élaboration d'un cadre réglementaire compatible avec l'objectif de maximisation de la valeur.

La séparation des droits de vote et des droits de propriété et la performance des entreprises : les effets modérateurs du cadre légal

2007-2008

Atelier stratégique de recherche (HEC – Montréal) et Chaire en droit des affaires et du commerce international

Chercheurs : N. Boubakri, Y. Bozec, C. Laurin et Stéphane ROUSSEAU

Tant dans les pays industrialisés que dans les pays en émergence, en Europe, en Asie ou en Amérique, les sociétés cotées sont généralement sous contrôle d'actionnaires dominants, le plus souvent des familles, dont le pourcentage des droits de vote est supérieur au pourcentage des droits de propriété. Des études, de plus en plus nombreuses, tentent de vérifier si cette dérogation à la règle une action – un vote et l'écart entre les droits de vote et les droits de propriété qui en découle, ont un effet négatif sur la performance et la valeur des entreprises. À ce jour, les résultats de ces études sont plutôt mitigés. L'impact de la dérogation à la règle une action – un vote sur la performance et la valeur des entreprises dépend-il de la rigueur du système de protections des investisseurs? C'est précisément l'objectif de cette étude qui examine l'impact de la séparation entre les droits de vote et les droits de propriété sur la performance dans un environnement unique, celui du Québec.

PUBLICATIONS

Livres et chapitres de livres

ROUSSEAU, S., *Droit québécois des valeurs mobilières : Lois, Règlements et Normes*, 4^e édition, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2006, 940 p.

ROUSSEAU, S., *Droit des sociétés par actions au Québec – Corporate Law in Quebec*, Toronto, LexisNexis, édition 2007, p. 900.

ROUSSEAU, S. et A. Talbot, « *Lost in Translation ?*: La réforme de la gouvernance d'entreprise au Canada suite aux scandales financiers américains », dans G. Lefebvre et J.-L. Navarro, dir., *L'acculturation en droit des affaires*, Montréal, Éditions Thémis, 2007, p. 79-139.

Articles publiés dans des revues avec comité de lecture

Labelle, R. et S. ROUSSEAU, « Réglementation financière, éthique et gouvernance », (2007) 32 :1 *Gestion : revue internationale* 39-46.

ROUSSEAU, S., « L'impact du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription sur la pratique notariale : un guide pratique », [2007] 1 *Cours de perfectionnement du Notariat* 249-308.

ROUSSEAU, S. et N. Smaïli, « La levée du voile corporatif sous le *Code civil du Québec*: des perspectives théoriques et empiriques à la lumière de dix années de jurisprudence », (2006) 46 *Cahiers de droit* 815-861.

ROUSSEAU, S., « Enhancing the Accountability of Credit Rating Agencies : The Case for a Disclosure-based Model », (2006) *Revue de droit de McGill* 617-664.

ROUSSEAU, S., « *Kerr v. Danier Leather Inc.*: la qualité de la divulgation et le bon fonctionnement du marché mis en péril? », (2006) 40 *Revue juridique Thémis* 681-704.

Tchotourian, I., « Mise en perspective du projet français de class action au regard du recours collectif en matière environnementale dans la province du Québec », *Revue environnement* (à paraître).

Tchotourian, I., « La « bonne nouvelle » de l'adoption de la directive sur les droits des actionnaires », *Recueil Dalloz Droit des affaires* (à paraître).

Tchotourian, I., « La RSE vue sous l'angle du développement durable : Perspective du droit européen et du droit français », *Revue de Recherche Prospective* (à paraître).

Rapports de recherche

ROUSSEAU, S., *The Competitiveness of Canadian Stock Exchanges: What Can We Learn from the Success of the Alternative Investment Market?*, dans *Investment*

Dealers Association Task Force to Modernize Canadian Securities Legislation, *Canada Steps Up*, Toronto, 2006, vol. 5, pp. 75-171.

Boyer, M., C. Francoeur, R. Labelle et S. ROUSSEAU, « Income Trusts Governance and Performance : Time for a Post-Mortem », (2007) *Accounting Perspectives* (soumis).

Bozec, Y., S. ROUSSEAU et C. Laurin, « Law of Incorporation and Firm Ownership Structure : The Law and Finance Theory Revisited », (2006) *International Review of Law and Economics* (soumis).

CONFÉRENCES

ROUSSEAU, S., « Gouvernance d'entreprise et rémunération des dirigeants : fonctionnement et dysfonctionnement du système nord-américain », Faculté Jean-Monnet, Université Paris-Sud 11, 24 mai 2007.

ROUSSEAU, S. et I. Tchotourian, « Parties prenantes et gouvernance : Le témoignage canadien, français et européen de l'application de la stakeholder theory au droit de l'entreprise », *6e Conférence Internationale de Gouvernance d'Entreprise*, 21- 22 mai 2007, Genève.

ROUSSEAU, S., « Les administrateurs dans la ligne de mire de la bonne gouvernance : regard sur les nouveaux risques de responsabilité », *L'entreprise face aux nouveaux risques : gestion, assurance et responsabilité*, Centre d'étude en droit économique, Université Laval, 23 février 2007.

Tchotourian, I., « Current European and French legislation : Sustainable development as apprehended by the law ... Hype or Reality ? », *Research Colloquium on Sustainable Development, Competitiveness, and Multinational Enterprise*, Georgia Tech's College of Management, Atlanta, 18-19 octobre 2006.

ROUSSEAU, S., "Investor Protection and the Ownership Structure of Canadian Public Corporations: Law Does Matter", *Canadian Law and Economics Association – Annual Meeting*, Toronto, 29-30 septembre 2006.

ROUSSEAU, S., « L'engouement pour les billets à capital protégé : réalité et défis », Conseil des fonds d'investissement du Québec, Montréal, 8 septembre 2006.

ENCADREMENT D'ÉTUDIANTS AUX CYCLES SUPÉRIEURS : DOCTORATS ET MAÎTRISES

Doctorats en cours

Kaïs Belghith

« La protection des actionnaires minoritaires lors de prise de contrôle »

Directeur de la thèse

Inscription : Automne 2002

Ana Bijelic

« L'étude comparative des législations sur les investissements étrangers directs dans les pays de l'Europe centrale et orientale face à la mondialisation »

Directeur de la thèse

Inscription : Automne 2000

Julie Biron

« L'activisme corporatif des actionnaires; vers un nouveau mécanisme de gouvernance »

Directeur de la thèse

Inscription : Hiver 2006

Louis Péloquin

« Application de l'analyse économique du droit à la réglementation de l'industrie minière en Afrique dans les années 90 »

Codirecteur

Inscription : Automne 2004

Anne Talbot

« Le rôle des tribunaux dans la régie d'entreprise »

Inscription : Automne 2003

Angélique Tsisis

« Le processus décisionnel des agences de réglementation des fusions et acquisitions multi-juridictionnelles : étude de cas »

Codirecteur

Inscription : Automne 2000

Mémoires et travaux dirigés au 2^e cycle : diplômes obtenus

Isabelle Charlebois

« La notion de malhonnêteté en droit criminel et en droit des sociétés : étude comparative »

Directeur du mémoire

Philippe Couture

« Les modifications de structure effectuées par le biais d'un arrangement : principes et fondement juridique »

Directeur du mémoire

Patrick Désalliers

« Le droit des prises de contrôle du Delaware à la lumière des modèles d'encadrement *Director Discretion* et *Shareholder Choice* »

Directeur du travail dirigé

Bastien Gauthier

« Les opérations scrutées sous l'angle de l'intérêt public par les organismes de réglementation des valeurs mobilières : entre efficacité et duplicité »

Directeur du mémoire

Kai Ma

“Convergence of Corporate Governance : Comparative Study in Canada and China”

Directeur du mémoire

Olivier Proulx

« Le traitement des porteurs minoritaires de titres de sociétés par actions publiques dans un contexte transactionnel: où en sommes-nous? »

Directeur du mémoire

Mémoires et travaux dirigés au 2^e cycle : en cours

Isabelle Boileau

« Le recours pour oppression dans un contexte d'entreprises familiales et, plus précisément, d'entreprises impliquant des conjoints »

Directeur du mémoire

Inscription : Automne 2006

Philippe Charest-Beaudry

« La responsabilité des administrateurs à l'égard des parties prenantes : mécanismes judiciaires et extra-judiciaires »

Directeur du mémoire

Inscription : Automne 2005

Andrée Chamberland

« Le droit des créanciers aux contrats conclus à des fins de garantie portant sur des biens immobiliers : la problématique de leur opposabilité aux tiers »

Directeur du mémoire

Inscription : Automne 2002

Maya Damoun

« Protection statutaire et conventionnelle des actionnaires minoritaires dans les compagnies privées fédérales et provinciales »

Directeur du mémoire

Inscription : Automne 2003

Louis-Philippe Maurice

« L'aube d'une réelle primauté des actionnaires? Repenser les élections corporatives et le monopole de gestion pour une meilleure gouvernance des sociétés publiques »

Directeur du mémoire

Inscription : Automne 2004

Sarah Sekouti
« A comparative analysis of legal issues relating to nominee directors »
Directeur du mémoire
Inscription: Automne 2006

ÉVÉNEMENTS SCIENTIFIQUES

Cycle de conférences de la Chaire en droit des affaires et du commerce international

«Director Elections: Impact of regulatory changes and shareholder activism on the market for corporate leadership»

Jacqueline Cook, Senior Research Associate, The Corporate Library
21 septembre 2006

La responsabilité sociale de l'entreprise vue sous l'angle du développement durable : perspectives du droit français et européen »

Ivan Tchotourian, Université Nancy – 2 et chercheur post-doctoral
15 novembre 2006

« The Effectiveness of Gatekeeper Liability in Canada »

Stephanie Ben-Ishai
Professeure, Osgoode Hall Law School, York University
25 janvier 2007

« La responsabilité des commissaires aux comptes et le rôle des agences de notation sociétale »

Isabelle Cadet
Enseignant-chercheur, École supérieure de commerce et management – Université Catholique de Lyon
5 avril 2007

Colloque organisé avec la collaboration de la Chaire de recherche en éthique des affaires (Université de Montréal) et de la Chaire en gouvernance et juricomptabilité (HEC – Montréal)

« Gouvernance des entreprises et parties prenantes : Au-delà de l'intérêt des actionnaires ? »

Colloque organisé par le Centre d'études en droit économique avec la collaboration de la Chaire en droit des affaires et du commerce international

L'entreprise face aux nouveaux risques : gestion, assurance et responsabilité, Centre d'étude en droit économique, Université Laval, 23 février 2007.

FORMATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

ROUSSEAU, S., « La responsabilité des organismes de réglementation des valeurs mobilières : quelle portée pour la mission de protection des épargnants ? », Institut national de la magistrature, Vancouver, 10 mai 2007.

ROUSSEAU, S., « L'impact du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription sur la pratique notariale : un guide pratique », Cours de perfectionnement du notariat, 13 avril 2007.

Dorval, S. et S. ROUSSEAU, « L'indépendance au sein des conseils d'administration » Association du Barreau canadien, 21 mars 2007.

Penhale, A.J., F. Brais et S. ROUSSEAU, « Cours sur les valeurs mobilières », Insight, Montréal, 5-6 février 2007.

ROUSSEAU, S., « Les éléments stratégiques et légaux à considérer lors de la démission d'un administrateur », Institut canadien, Conseils d'administration : Gouvernance – meilleures pratiques, Montréal, 6 décembre 2006.

ROUSSEAU, S., Membre du Groupe de travail sur les placements privés, Chambre des notaires du Québec, 2006-2007.

ROUSSEAU, S., Membre de la Table de concertation sur le Projet de Loi uniforme sur le transfert de valeurs mobilières, Autorité des marchés financiers, 2006-2007.

ROUSSEAU, S., Membre du Groupe de travail sur les recours civils, Autorité des marchés financiers, 2006-2007.

ROUSSEAU, S., Membre du Comité organisateur du *Forum sur les PME* québécoises, Autorité des marchés financiers, 2007.

ROUSSEAU, S., Membre du comité consultatif du service *Canadian Law Abstracts* du Social Science Research Network (SSRN) depuis 2004.

LA CHAIRE DANS LES MÉDIAS

ROUSSEAU, S. et I. Tchotourian, Animation du Blogue *Gouvernance* [<http://droit-des-affaires.blogspot.com/>] ; 2006 - (présent).

S. AVERY, « Canadian Tech Firm Goes Public – In U.K. », *The Globe and Mail*, 3 mars 2007, p. B4.

ROUSSEAU, S., « Par-delà la société par actions : l'impact du Règlement 45-106 sur les sociétés en commandite », *L'Entracte*, Vol. 15, No. 12, 15 décembre 2006, p. 11.

Entrevue radiophonique, « L'antidatage d'options chez Research in Motion », *L'heure des comptes*, Sébastien Perron, novembre 2006.

BARCELLO, Y., « Les agences de cotation de crédit : Nouveaux maîtres du monde? », *Revue Forces*, Décembre 2006
[<http://www.revueforces.com/news.html?=&L=0&nid=156>].

DESLANDES, C., « Billets à capital protégé : Feu vert! », *Finances et investissement*, 1^{er} octobre 2006, p. 1.

Entrevue radiophonique, « Scandale chez Hewlett-Packard », *L'heure des comptes*, Daniel Bordeleau, 13 septembre 2006.

Entrevue radiophonique, « Les options d'achat d'actions », *L'heure des comptes*, Daniel Bordeleau, 7 septembre 2006.